

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex  
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74  
E mail : info@ville-pont-audemer.fr

N° 100 - 2023

**DECISION DU MAIRE**

**Demande d'aides financières auprès de l'Etat au titre de la Dotation Politique de la Ville 2023 pour le financement de différents projets d'aménagements d'espaces publics et d'espaces verts au cœur des quartiers prioritaires de la Ville de Pont-audemer.**

Le maire de la ville de PONT-AUDEMER

VU l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,  
VU la délibération du conseil municipal n°101-2022 en date du 14 décembre 2022 portant délégation du Conseil municipal au maire ou à son représentant de demander à tout organisme financeur, l'attribution de subventions, pour tout projet, en investissement et/ou en fonctionnement, sans limite de montant.

**Considérant** qu'il faut poursuivre l'amélioration de la qualité de vie pour les habitants des quartiers prioritaires de Pont-Audemer ;

**Considérant** la volonté de développer l'accès aux pratiques physiques et sportives en cœur de quartier ;

**Considérant** la volonté de développer l'accès à la culture au travers d'outils numériques ;

**Considérant** la volonté de développer les mobilités alternatives ;

**Considérant** que le plan de financement ci-dessous permettrait à la commune d'engager les projets d'investissement et de fonctionnement ci-après :

Investissement					
	Opération	investissement HT	autres financements	80 % de subv° Etat	20% reste à la collectivité
Activités Physiques et Sportives pour tous en pied d'immeuble 4 252,17 €	petit matériel sportif	1 232,17 €		985,74 €	246,43 €
	plateau de tennis de table	600,00 €		480,00 €	120,00 €
	baby-foot handi	2 420,00 €		1 936,00 €	484,00 €
Réhabilitation des City Stades en QPV 162 229,62 €	City Stade Europe	84 771,88 €		67 817,50 €	16 954,38 €
	City Stade Europe Pétanque	6 648,66 €		5 318,93 €	1 329,73 €
	City Stade Passerelle	70 809,08 €		56 647,26 €	14 161,82 €
Recréation Cours d'école Louis Pergaud maternelle 96 881,50 €	Cours d'école L. Pergaud maternelle	96 881,50 €		77 505,20 €	19 376,30 €

Numériser les services de la médiathèque : faciliter l'accès à la culture et faire découvrir les innovations numériques <b>139 698,00 €</b>	Mise en place d'un kiosque libre-service	54 413,00 €		43 530,40 €	10 882,60 €
	autres matériels numériques	85 285,00 €	34 114,00 € Département de l'Eure		31 059,85 €
20 111,15 € FEADER (LEADER)					
Aménagements stationnements cyclables  <b>101 367,00 €</b>	2 abris doubles Piscine + PSL	20 170,00 €		16 136,00 €	4 034,00 €
	1 abri simple Passerelle	5 227,00 €		4 181,60 €	1 045,40 €
	arceaux	2 500,00 €		2 000,00 €	500,00 €
	9 abris sur le reste de la ville	73 470,00 €	31 550,00 €		14 694,00 €
			DETR		
			27 226,00 €		
			Alvéoles		
<b>Fonctionnement</b>					
	Opération	fonctionnement	autres financements	40,70% de subv° Etat	59,30% reste à la collectivité
Coordination du projet et appui aux animations en pied d'immeuble <b>3 977,74 €</b>	Poste de coordinateur du projet (identification du temps global de l'agent sur la fonction du projet)	3 110,38 €		1 265,92 €	1 844,46 €
	Poste d'animateur en appui aux animations en pied d'immeuble (identification du temps global de l'agent sur la fonction du projet)	867,36 €		353,02 €	514,34 €
		autres financements		DPV 2023	Ville
/S TOTAL	<b>508 406 €</b>	113 001 €	278 158 €	117 247 €	
<b>TOTAL</b>	<b>508 406 € H.T</b>				

**DECIDE** de solliciter les aides financières auprès de l'Etat au titre de la DPV 2023.

Fait à Pont-Audemer, le 27 avril 2023

Le Maire de Pont-Audemer



*(Signature)*  
Alexis DARMOIS